

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 317-2013
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2013.1533

Déposée le: 21.11.2013

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Augstburger (Gerzensee, UDC) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction:
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Communication: stopper les excès et se concentrer sur l'essentiel

Le canton de Berne dispose d'un Office central de communication (ComBE) professionnel et bien équipé qui veille à ce que le canton soit largement présent dans la presse et sur Internet de même que sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter, Google Plus, Slideshare et Youtube (« Dialoguer avec le canton de Berne »).

Mais certaines Directions ont aussi leur propre service de communication. Compte tenu de la nécessité d'utiliser les maigres ressources financières de manière efficiente et ciblée, cette tendance qui prend de l'ampleur suscite les questions suivantes :

1. Si l'on ajoute tous les postes de ComBE et des services de communication des Directions et des offices, combien coûte la communication aux contribuables, y compris les frais d'équipement des postes de travail ?
2. Comment les effectifs (équivalents plein temps) des services de communication ont-ils évolué ces trois dernières années dans les Directions d'une part et dans les secrétariats généraux d'autre part ?

3. Selon le Conseil-exécutif, quelle plus-value les citoyens et citoyennes retirent-ils du développement des services de communication et de la présence du canton sur les réseaux sociaux ?
4. Quel pourcentage de la population utilise les sites internet du canton et quel pourcentage les réseaux sociaux ?
5. Le Conseil-exécutif ne pense-t-il pas comme moi que les services de communication pourraient être redimensionnés sans inconvénient pour la population ? Dans la négative, quels sont les inconvénients ?
6. Le Conseil-exécutif est-il disposé à envisager le redimensionnement des services de communication et de ses activités dans ce domaine ?